



Public visé

Toute personne assurant différentes tâches administratives liées à l'activité « sous-section 3 » et/ou « sous-section 4 » de l'entreprise.

Accessibilité

En cas de situation d'handicap du stagiaire, contacter BATI Conseil et Formation afin de définir la faisabilité du projet et de trouver la solution adaptée.

Pré-requis

Maîtriser la langue Française

Habilitation/Profil des formateurs

Moyens et supports pédagogiques

Moyens pédagogiques mis en œuvre : présentations powerpoint, quizz de fin de séquence (KAHOOT), vidéos, exercices d'application, exercices d'application, support stagiaire.

Modalités pédagogiques

Formation complémentaire conforme à la réglementation en vigueur et à la norme NFX460-10 (certification entreprises SS3).
Formation en présentiel dans les locaux de BATI Conseil et Formation ou chez le client (nous contacter).
Groupe de 10 stagiaires maximum.
Alternance de méthode magistrale, interrogative, démonstrative et active.

Objectifs pédagogiques

- Sensibilisation aux exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risque amiante
- Sensibilisation aux dispositions prévues dans le Code de la Santé Publique, le Code du Travail et le Code de l'Environnement
- Être capable d'assurer la gestion du suivi des salariés (aptitude, fiche entrée/sortie de zone, fiche d'exposition, formations ...)
- Être capable de contrôler la conformité d'un Plan de Retrait et/ou Mode Opérateur
- Connaître les destinataires du Plan de Retrait et/ou Mode Opérateur
- Être capable d'assurer le suivi des MPC et des EPI
- Être capable d'assurer le suivi administratif des déchets (FID, CAP, BSDA, Registre des déchets ...)
- Connaître les dispositions en fin de travaux (Rapport de Fin de Travaux)
- Connaître les exigences initiales et les exigences pour le maintien de la certification d'un point de vue administratif
- Connaître les modalités d'archivage

Description / Contenu

Toute personne assurant différentes tâches administratives liées à l'activité « sous-section 3 » et/ou « sous-section 4 » de l'entreprise.

Modalités d'évaluation et de suivi

Un QCM sera réalisé afin de clôturer la session.

Une attestation de fin de formation garantissant la validation des acquis sera délivrée à l'issue de la formation.

Une attestation de présence garantissant le suivi par le stagiaire de l'intégralité des enseignements est délivrée à l'issue de la formation.

